

Distr. GÉNÉRALE
4 juillet 2023
Français
Original : anglais

**Conférence visant à faciliter l'entrée en vigueur
du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires**

22 septembre 2023

PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la Conférence.
2. Questions de procédure et d'organisation :
 - a) Élection à la Présidence ;
 - b) Adoption du règlement intérieur ;
 - c) Adoption de l'ordre du jour ;
 - d) Élection des membres du Bureau, hors Présidence ;
 - e) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs ;
 - f) Confirmation du Secrétaire de la Conférence ;
 - g) Autres questions d'organisation.
3. Déclaration du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.
4. Déclaration(s) de la Présidence.
5. Allocution du Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.
6. Adoption d'une déclaration finale.
7. Présentation d'un rapport intérimaire sur la coopération visant à faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.
8. Échange de vues général entre les États ratifiants et les États signataires sur les moyens de faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires¹.
9. Déclarations des États non signataires¹.
10. Déclaration au nom des organisations non gouvernementales¹.
11. Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
12. Adoption du rapport de la Conférence.
13. Clôture de la Conférence.

¹ À titre indicatif et selon l'appréciation de la Présidence, l'intervention de chaque orateur ne devrait pas dépasser trois minutes.



ANNEXE I

PROJET DE CALENDRIER DES TRAVAUX DE LA CONFÉRENCE

Vendredi 22 septembre 2023 10 heures-13 heures

- Point 1 Ouverture de la Conférence.
- Point 2 Questions de procédure et d'organisation :
- a) Élection à la Présidence ;
 - b) Adoption du règlement intérieur ;
 - c) Adoption de l'ordre du jour ;
 - d) Élection des membres du Bureau, hors Présidence ;
 - e) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs ;
 - f) Confirmation du Secrétaire de la Conférence ;
 - g) Autres questions d'organisation.
- Point 3 Déclaration du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.
- Point 4 Déclaration(s) de la Présidence.
- Point 5 Allocution du Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.
- Point 6 Adoption d'une déclaration finale.
- Point 7 Présentation d'un rapport intérimaire sur la coopération visant à faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.
- Point 8 Échange de vues général entre les États ratifiants et les États signataires sur les moyens de faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

15 heures-18 heures

- Point 8 Échange de vues général entre les États ratifiants et les États signataires sur les moyens de faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (*suite*).
- Point 9 Déclarations des États non signataires.
- Point 10 Déclaration au nom des organisations non gouvernementales.
- Point 11 Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
- Point 12 Adoption du rapport de la Conférence.
- Point 13 Clôture de la Conférence.